

**171^e TABLE RONDE NATIONALE
TECHNIQUE ET JURIDIQUE**

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la 171^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique qui se déroulera le :

**Vendredi 11 juin 2021
de 14 h à 18 h**

en WEBINAIRE sur ZOOM

Avec pour thème :

L'EXPERT ARCHITECTE MIS EN CAUSE
De la faute à la responsabilité civile

Public concerné : en priorité les membres du CNEAF – autre public, si possibilité en fonction du nombre d'inscrits : expert de justice de la spécialité bâtiment, avocat droit spécialisé en droit de la construction

Présentation :

L'expert architecte peut dans l'exercice de sa mission commettre une faute qui va entraîner un dommage à l'une des parties et il devra réparation de ce dommage s'il existe un lien de causalité entre la faute commise et le dommage subi.

Le domaine de la construction dans lequel évolue l'expert architecte est susceptible, par sa spécificité technique, d'engager sa responsabilité civile en cas de négligences ou de fautes durant ses opérations d'expertise.

Programme général :

1. La mission confiée à l'expert et son déroulé
2. Les fautes procédurales au regard du CPC
3. Les fautes techniques dans l'exécution de sa mission
4. Les fautes dans la rédaction de son rapport

Intervenants :

- **M. Claude TERREAUX**, président de chambre à la Cour d'appel de Paris
- **M. Guillaume LEMAS**, avocat au barreau de Paris
- **M. Michel KLEIN**, directeur du service des sinistres à la MAF
- **M. Michel JEMMING**, architecte expert, vice-président du CNEAF

Une boîte de dialogue permettra d'établir un jeu de questions-réponses entre les intervenants et les auditeurs.

Nombre de connexions limitées à 100. Nous vous suggérons de vous regrouper au sein d'un collège régional pour suivre le webinaire. Le lien de connexion sera envoyé ultérieurement par e-mail à ceux qui se seront inscrits.

Nous vous adressons en 2^e page la fiche d'inscription.

Une attestation de présence à une formation non structurée sera délivrée.

Comptant sur votre présence, l'organisateur des tables rondes vous adresse ses salutations confraternelles.

Pascal MEIGNEN, architecte diplômé, expert de justice

FICHE D'INSCRIPTION

171^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique

L'EXPERT ARCHITECTE MIS EN CAUSE De la faute à la responsabilité civile

Intervenants :

- **M. Claude TERREAUX**, président de chambre à la Cour d'appel de Paris
- **M. Guillaume LEMAS**, avocat au barreau de Paris
- **M. Michel KLEIN**, directeur du service des sinistre à la MAF
- **M. Michel JEMMING**, architecte expert, vice-président du CNEAF

Date : **Vendredi 11 juin 2021, de 14h à 18h**

Lieu : **WEBINAIRE sur ZOOM**

Inscription obligatoire

NOM et Prénom du participant :

En qualité de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel portable :

(afin de vous contacter si problème de connexion au webinaire)

Adresse Courriel (impératif) :@.....

Si regroupement avec le collège régional, indiquez l'adresse commune :

.....@.....

Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2021 **0 €**

Autres..... **80 €**

Règlement exclusivement par virement

IBAN-RIB : FR76 3006 6100 4100 0106 0760 178 BIC CMCIFRPP

Attestation comptable : règlement reçu par virement effectué le/2021